

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**5 Avril 2019**

**OBJET : Approbation du plan d'action conjoint au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et à la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la préparation de la future période de programmation européenne 2021-2027.**

L'an deux mille dix-neuf et le Vendredi cinq Avril, à dix heures, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA,  
Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET,  
Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC,  
Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI  
MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU,  
Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD,  
Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI,  
Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE  
DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Christophe MASSE, Danielle MILON,  
Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-  
Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO,  
René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI,  
Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Thierry SANTELLI,  
Evelyne SANTORU-JOLY, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-  
Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Patricia SAEZ donne procuration à Jean-Claude FERAUD,  
Josette SPORTIELLO donne procuration à Henri JIBRAYEL

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 5 Avril 2019  
ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT  
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

**DÉLIBÉRATION**

**OBJET : Approbation du plan d'action conjoint au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et à la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la préparation de la future période de programmation européenne 2021-2027.**

**- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 5 Avril 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé d'approuver le plan d'action conjoint au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et à la Métropole Aix-Marseille-Provence en vue de la préparation de la programmation européenne 2021-2027 :

- participation, avec les autorités régionales et nationales, à l'identification des enjeux prioritaires du territoire afin qu'ils apparaissent dans les priorités d'investissement des programmes opérationnels 2021-2027,
- candidature à la gestion déléguée d'enveloppes de fonds européens adaptées aux besoins du territoire,
- sollicitation du soutien des autorités régionales, nationales et européennes pertinentes en vue de la mise en place de tels dispositifs.

A l'unanimité

Madame VASSAL ne prend pas part au vote.

**ADOPTE  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée**